

## Compétences professionnelles

Le parcours Santé des plantes confère les compétences nécessaires aux étudiants pour :

- /// diagnostiquer et identifier des problèmes de santé des plantes,
- /// analyser les causes de ces problèmes,
- /// évaluer leurs conséquences dans différentes dimensions, temps et espace,
- /// concevoir des solutions techniquement satisfaisantes, économiquement viables, socialement acceptables et respectueuses de la santé et de l'environnement.

## Partenaires et conditions d'admission

Les établissements co-habilités sont :

- /// Montpellier SupAgro
- /// Agrocampus Ouest

AgroParisTech est partenaire.

En formation initiale, pour étudiants étrangers seulement :

Pour le M1, étudiants titulaires d'un bac+3 (niveau licence ou bachelor) de type licence biologie des organismes, biologie cellulaire et physiologie.

Pour le M2, étudiants titulaires d'un bac+4 minimum en biologie des populations et des écosystèmes, biologie cellulaire et physiologie.

En formation continue :

Salariés des secteurs de la production agricole ou du conseil, dans le cadre du plan de formation de leur entreprise ou en congé individuel de formation. La validation des acquis et la formation en unités capitalisables permettent des parcours individualisés. La formation peut être répartie dans le temps en cas de besoin.

Une bonne maîtrise de la langue française (niveau B2) est indispensable.

Sélection :

Les candidatures se font en ligne à partir de début janvier. Dates et saisie du dossier : [www.supagro.fr](http://www.supagro.fr).

La sélection des candidats s'effectue sur la base du dossier et d'un éventuel entretien pour vérifier, le niveau académique et la motivation.

## Débouchés

Ces métiers s'insèrent dans des structures phytosanitaires publiques ou privées, de recherche et de développement industriels, d'encadrement et de service de l'agriculture, de formation initiale ou continue, ainsi que dans le secteur industriel de production et de commercialisation des produits et outils de la protection des cultures.

Un objectif de ce parcours est de former des étudiants capables de répondre, dans leurs pays d'origine, aux besoins d'encadrement réglementaire de l'utilisation des produits phytosanitaires (par exemple, intégration dans les législations nationales des pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne, des directives communautaires contrôlant la mise sur le marché européen de ces produits).

Le développement de stratégies de protection et de production agricole intégrées, par la mise en place d'un encadrement réglementaire dans de nombreux pays, fera appel à des cadres capables d'adapter ces concepts aux contextes locaux.

Cette formation a pour ambition de répondre à cette demande.

Les diplômés exerceront leurs compétences dans les domaines suivants :

- /// l'expertise et le conseil en protection et santé des plantes,
- /// la responsabilité de décisions ou de leur mise en oeuvre à une échelle territoriale donnée,
- /// la lutte (chimique, biologique, culturale) contre les bioagresseurs et l'analyse des conséquences de l'emploi d'outils de lutte,
- /// la recherche privée ou publique en protection et santé des plantes.



## Programme d'enseignement

La formation M2 se déroule sur une année universitaire.

### Semestre 9 (30 ECTS)

Les enseignements sont en grande partie communs avec ceux de la spécialisation d'ingénieur agronome "Protection des plantes et environnement".

/// 1 unité d'enseignement à Montpellier SupAgro : Biodiversité et interactions, découpée en 5 éléments constitutifs d'UE (ECUE) :

- Statistiques et traitements des données
- Connaissance et caractérisation des bioagresseurs
- Résistance des plantes aux agents pathogènes
- Lutte biologique
- Protection des plantes en milieu tropical

/// 1 unité d'enseignement à Agrocampus Ouest : Ecologie appliquée à la protection des plantes, découpée en 3 ECUE :

- Fondements écologiques de la protection des plantes (site de Rennes)
- Pathologie des semences et des plants (site d'Angers)
- Langue : anglais (site de Rennes)

/// 1 unité d'enseignement à AgroParisTech : Protection durable des plantes, découpée en 2 ECUE :

- Protection intégrée des cultures
- Ecologie chimique

/// 1 unité d'enseignement continue de travaux personnels dans les trois établissements.

Le semestre 9 du parcours se déroule dans les deux établissements co-habilités auxquels est associé AgroParisTech. Il est découpé en 10 semaines à Montpellier SupAgro, 6 semaines à Agrocampus Ouest (5 semaines sur le site de Rennes et 1 semaine sur le site d'Angers) et 8 semaines à AgroParisTech (site de Paris).

### Semestre 10 : stage et mémoire de Master (30 ECTS)

Un stage de 6 mois achève la formation de Master. Il a pour but la valorisation des connaissances et méthodes de travail acquises au cours de la formation des semestres 7, 8 et 9 dans un contexte professionnel. Il a aussi pour but d'acquérir des connaissances et une expérience dans un domaine particulier vers lequel l'étudiant souhaite s'orienter. Il fait l'objet d'une convention entre l'établissement et la structure d'accueil.

Le choix du stage, du thème du mémoire, la méthodologie et le calendrier des travaux sont définis par le stagiaire et son maître de stage, après accord des responsables de formation et de l'ensemble des personnes qui suivent son mémoire (validation du stage, tutorat). Il s'achève par la soutenance du mémoire.



## Informations pratiques

Les étudiants sont hébergés dans une cité des étudiants dans les trois établissements : chambres à réserver avant la rentrée universitaire à Montpellier SupAgro ; restauration possible dans tous les cas sur place.

## Contacts

Informations complémentaires :  
[www.supagro.fr](http://www.supagro.fr) et [www.agrocampus-ouest.fr](http://www.agrocampus-ouest.fr)

Dossier de candidature en ligne :  
[www.supagro.fr/dossier\\_candidature\\_master3A](http://www.supagro.fr/dossier_candidature_master3A)

Renseignements administratifs et inscriptions (M2) à Montpellier SupAgro  
infomaster3a@supagro.fr  
tél : (33) (0)4 99 61 27 93

Renseignements sur le contenu pédagogique et déroulement de la formation :

Montpellier SupAgro :  
Serge KREITER : kreiter@supagro.fr  
tél : (33) (0)4 99 61 23 49

Agrocampus Ouest :  
Manuel PLANTEGENEST  
manuel.plantegenest@agrocampus-ouest.fr

Partenaire :  
Lilian GOUT  
gout@grignon.inra.fr

Montpellier SupAgro  
2 place Pierre Viala  
34060 Montpellier cedex 2

